



"Faire du 1er Mai un nouveau temps fort de mobilisation"

Suite aux manifestations du 6 février, 18 Mars et du 4 avril qui ont permis à plusieurs milliers de salariés de descendre dans les rues. Avec les journées d'actions du 15 mai dans la Fonction Publique, du 22 mai pour les Cheminots, du 3 juin pour les retraités et des initiatives revendicatives sous des formes diverses dans de nombreuses entreprises, ce 1er mai est une étape et un moteur pour amplifier la mobilisation des salariés.

Le gouvernement et le patronat aggravent l'exploitation des salariés à travers de nombreuses mesures en faveur du patronat, comme celles contenues dans le « pacte de responsabilité ». Le « coût du travail » est un faux débat, ce qui nous coûte c'est le capital. Après la sanction infligée à la politique menée par le gouvernement Hollande, les salariés attendaient des mesures répondant à leurs préoccupations. Ce n'est pas le cas. En effet, le nouveau Premier ministre s'est inscrit dans les orientations précédentes et amplifie encore les mesures qui s'opposent à une relance économique et sociale en France. Il confirme et aggrave l'offensive lancée contre le travail.

Le Premier ministre confirme l'austérité salariale dans le public comme dans le privé. Il annonce de façon précise de nouveaux milliards d'euros d'aides aux entreprises, encore une fois sans aucun contrôle ni engagement en termes d'emplois et de salaires. Le plan d'économie dans les finances publiques de 50 milliards d'euros est synonyme d'une baisse des capacités publiques d'intervention sociale et économique, et d'une réduction des services publics et de leurs missions.

Le transfert d'une partie des cotisations sociales vers la fiscalité au prétexte d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés modestes est un leurre. C'est une baisse supplémentaire de la rémunération du travail. « Zéro charges » pour les salaires payés au SMIC, c'est condamner des millions de salariés aux bas salaires. Le salaire, c'est ce qu'il y a en haut de la feuille de paie, c'est ce qu'on appelle le salaire brut. Une partie est mutualisée pour financer les aléas de la vie, le vivre ensemble, notre politique de santé et de solidarité, l'autre partie est versée directement, le salaire net. Augmenter le bas de la feuille de paie sans augmenter le haut, c'est moins de sécurité sociale. Pour sortir de la spirale de la crise, nous avons besoin d'une toute autre orientation,



L'augmentation des salaires et des pensions est possible et même indispensable pour améliorer la situation de nombreux salariés, privés d'emploi et retraités, et pour tirer toute notre économie vers le haut. Les aides publiques accordées aux entreprises doivent être remises à plat et évaluées en fonction de leur efficacité économique et sociale. Une véritable justice sociale basée sur la solidarité entre les salariés, les privés d'emploi et les retraités garantira le financement de notre sécurité sociale. Pour la solidarité entre les salariés et l'égalité des droits, le choix de la paix et le choix du social.

La CGT de l'Oise, appelle les salariés à ne pas se laisser faire et à manifester le 1er mai 2014.

Beauvais à 10H, Place Jeanne Hachette

L'Histoire du 1^{ER} Mai



Le 1er mai est le seul jour férié et chômé reconnu par notre code du travail, mais combien, parmi nous, se rappellent de l'origine de cette fête ? On sait que le premier mai est la fête du travail, mais d'où vient-elle ? Voici un petit historique de cette fête...

Tout commence réellement en 1886, à Chicago. Les travailleurs passent alors 14 à 16 heures par jour, 6 jours par semaine, sur leur machine. Les conditions de vie sont déplorables, les ouvriers dorment où ils peuvent, quelquefois dans les couloirs même des usines et la nourriture est insuffisante.

Depuis quelques temps déjà, l'American Fédération of Labor, syndicat ouvrier, réclame l'application d'une journée de 8 heures, 6 jours par semaine. Le patronat refuse, bien évidemment d'octroyer cet avantage. La presse à la solde du patronat écrit même, à propos des revendications des salariés et de leurs meneurs *« les salariés doivent être guéris de leur orgueil et être réduits au rôle de machine humaines »* et *« la prison et les travaux forcés sont les seules solutions possibles de la question sociale. Il faut espérer que l'usage en deviendra général »*.

Le 1er mai, une grande manifestation est organisée, rassemblant 200 000 manifestants sur la revendication d'une journée de travail de 8 heures. La date n'est pas choisie au hasard, c'est le jour du renouvellement des contrats du travail ! Une partie de ces manifestants obtiendra satisfaction, mais pas tous. La colère enfle et, le lendemain, les manifestants sont 340 000 ! L'appel à la manifestation précise que les armes ne sont pas admises. Toutefois, dans la foule, certains agitateurs, des détectives embauchés par les patrons, viennent semer le trouble.

Un coup de feu part dans la foule, sans victime. C'est l'occasion, pour la police, bien armée, elle, d'ouvrir le feu sur les manifestants, faisant 6 morts et une cinquantaine de blessés. Le trois mai, à l'appel des anarchistes, une nouvelle manifestation est organisée. Alors que celle-ci, toujours infiltrée d'agitateurs, touche à sa fin et qu'il ne reste plus que 200 manifestants, la police charge la tribune où se trouvent les orateurs.

Une bombe explose, faisant 17 morts, dont 7 dans les rangs de la police. Les organisateurs de la manifestation sont alors arrêtés et, sans aucune preuve de leur participation à l'attentat, 5 seront condamnés à mort et 3 à la prison à perpétuité. Un des jurés dira, à propos de la sentence rendue sans preuve : *« on les pendra quand même ! Ce sont des hommes trop décidés, trop intelligents, trop dangereux pour nos privilèges ! »*. Les 5 seront pendus et les 3... Graciés en 1893 !

Trois ans plus tard, en 1889, à l'occasion du centenaire de la révolution française, a lieu, à Paris, la II^{ème} internationale socialiste. La revendication principale, lors de cette réunion, est, comme en 86 à Chicago, les 8 heures de travail par jour pour tous. Le 20 juin 1889, il sera décidé d'organiser, tous les ans à la même date une grande manifestation ouvrière reprenant cette revendication. La date du 1er mai, symboliquement, sera retenue comme étant la date de ce grand rassemblement, dans tous les pays, dans toutes les villes où les ouvriers sont organisés en syndicat.

Ainsi, le 1er mai 1890 verra la première manifestation ouvrière portant ces revendications. Les manifestants porteront à la boutonnière un triangle rouge, symbole de la revendication concernant les trois huit : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de loisirs. L'année suivante, le 1er mai 1891, en France, à Fourmies dans le nord, la manifestation s'organise. L'armée, chargée d'encadrer cette manifestation a reçu de nouveaux fusils. Elle les testera alors sans aucune raison, à bout portant, sur les manifestants, faisant 10 morts, dont 8 de moins de 21 ans (âge de la majorité, alors) et une ouvrière, Marie Blondeau qui, lors de son enterrement, sera drapée de blanc et aura les bras couverts de fleurs.

Elle deviendra le symbole de cette manifestation et de la répression aveugle et injustifiée et on portera, après elle, une fleur d'églantine à la boutonnière lors des 1er mai en souvenir de son martyr, fleur cintrée d'un ruban rouge rappelant la revendication des trois 8. En 1907, cette fleur d'églantine sera remplacée par le brin de muguet, symbole du renouveau.

La revendication des "huit heures" sera l'une des plus fondamentales de la CGT. Cette revendication est toujours d'actualité : patronat et gouvernement veulent rallonger la durée du travail...

En 1919, soit 29 ans après la première manifestation du 1er mai, les salariés obtiendront enfin satisfaction et la semaine de 48 heures (6 fois 8 heures hebdomadaires) sera votée par le gouvernement. La tradition du défilé du 1er mai étant maintenant bien ancrée, cette date sera maintenue comme un jour revendicatif, porteur des désirs des ouvriers.

1920, en Russie, le 1er mai devient, sous l'impulsion de Lénine, un jour chômé.

Le premier mai 1936 sera un jour important et particulièrement suivi. Il précèdera de deux jours la victoire au deuxième tour des élections législatives du front populaire, portant Léon Blum au pouvoir.



Toutefois, le 1er mai n'est toujours pas officiellement reconnu. Il n'est toujours qu'un jour de grève. Paradoxe, il faudra attendre 1941, sous le gouvernement de Pétain, pour que le jour du 1er mai devienne officiellement le jour de la fête du travail et de la concorde sociale, donc un jour chômé mais non payé. Le gouvernement de Philippe Pétain a alors à cœur de rallier les ouvriers à sa cause. De plus, et ils ne se priveront pas de le fêter aussi, le 1er mai est alors aussi le jour de la Saint Philippe... (Maintenant déplacé au 3 mai).

A la libération, c'est un communiste, alors ministre du travail, Ambroise Croiza, qui sur proposition d'un député socialiste Daniel Mayer, mettra en place, en 1947, un jour férié et payé, tel qu'il apparaît dans notre code du travail.

En 1957, les manifestations seront interdites le 1er mai pour cause de guerre indochinoise et il faudra attendre 1968 pour retrouver ces grands rassemblements populaires.

Voilà, rapidement, ce qu'est le 1er mai ! Il convient d'ajouter que si, en Afrique, le 1er mai est une fête importante, plus encore que la fête nationale, il n'en est pas le cas partout. Les USA, pourtant à l'origine de notre 1er mai, fêtent le travail le 1er lundi de septembre, ayant pour origine officielle une grève des cheminots à Kensington en 1894 pendant laquelle l'armée a fait trois morts. En fait, il s'agissait, pour les syndicats réformistes américains de ne pas s'aligner sur le mouvement mondial, trop entaché de marxisme...

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact
 Me syndiquer

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :
.....



**Votre force pour
l'avenir**

Bulletin à retourner à :
UD CGT Oise-BP 70355 – 60312 Creil
cedex 2.
Tél : 03 44 55 01 57
E-mail : contact@cgtoise.com